



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **FIN DU CONFLIT SOCIAL AU SEIN DE LA CLINIQUE CMCO A SAINT-MARTIN-BOULOGNE**

Arras, le 30 juin 2020

Depuis deux semaines, un conflit social sur les conditions de rémunération du personnel au sein de la clinique CMCO à Saint-Martin-Boulogne perturbait le fonctionnement de l'établissement et l'offre de soins sur le territoire.

Fabien SUDRY, préfet du Pas de Calais, se félicite de l'accord signé aujourd'hui à Boulogne-sur-Mer, au sein de la sous-préfecture, qui a permis de mettre fin à la grève et témoigne de l'esprit de responsabilité des parties.

La mobilisation des services de l'Etat, sous l'égide de la sous-préfète de Boulogne-sur-Mer, a permis de trouver une issue favorable au conflit, permettant une reprise progressive de l'activité.

Fabien SUDRY salue particulièrement l'engagement de Florent FRAMERY, chef de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), et la mobilisation de l'inspection du travail qui ont accompagné de manière ouverte et efficace les discussions entre la direction et les représentants du personnel, avec le seul souci de l'intérêt général.

#### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)